

CSC-SS BADMINTON
DE MULSANNE-72



Et son partenaire



Vous invitent au

1er Tournoi
par équipe mixte
A, C, D, NC - TRUMP TOUR

02 & 03 juin 2007

1 tube de volant T101 offert à chaque équipe
et + de 2500 € de dotation



2 juin et 3 juin 2007

*1^{er} tournoi national
par équipe mixte
de Mulsanne*

2 joueurs + 1 joueuse.

1^{er} Tableau : A

(Voir art.3 du règlement)

2^{ème} Tableau : C1/C2/C3

3^{ème} tableau : C4/D1/D2

4^{ème} Tableau : D3/D4/NC

N° Autorisation FFBA: En cours

Les feuilles d'inscriptions avec le règlement (chèques à l'ordre du CSCSS) devront être reçues avant le 19 mai 2007

Tirage au sort le 24 mai 2007 :

Envoi des convocations
uniquement par mail

*Stand Cordage
assuré par TRUMP*

*10 minutes du Mans (72)
au bout du circuit des 24h*

Gymnase Marcel Cerdan : 7 terrains
+ 3 terrains d'échauffement

HORAIRES

L'accueil des joueurs se fera
le Samedi 2 juin 2007 à partir de 8h

Début des matchs à 8h30

et fin prévue à 22h

Reprise le dimanche à 8h30

Et fin à 18h30.

Remise des récompenses à 19h

INSCRIPTIONS

Par équipes de 3.

Poules puis tableau final.

Possibilité d'équipes multi-clubs.

Equipes multi-classements : c'est le plus haut classement des joueurs qui déterminera le tableau.

Chaque rencontre comprend :

1SH, 1SD, 1DH, 1DX.

En cas d'égalité, un 2^{ème} SH sera joué pour départager les équipes. Chaque joueur jouera au maximum 2 matchs par rencontre (sauf en cas d'égalité, le 2^{ème} SH sera joué par le joueur n'ayant pas disputé le 1^{er} SH.)

Le montant de l'inscription est
De 50 € par équipe
1tube Trump 101
offert par équipe inscrite

VOLANTS

Les volants sont à la charge des joueurs
et le volant officiel du tournoi est
le Trump T101

RÉCOMPENSES : + de 2500 € de
dotation

Tableau A (si mini 8 équipes) :
300 € équipe vainqueur + lots TRUMP
180 € équipe finaliste + lots TRUMP
Autres Tableaux : Lots TRUMP

RESTAURATION

Une équipe sera à votre disposition dans la salle tout au long du tournoi pour vous proposer : sandwichs, salades, croques, quiches, hot-dogs, boissons, formule repas complet, petits déjeuners, etc... à des tarifs raisonnables.

Repas du samedi soir dans brasserie partenaire : 17€
(voir pub ci-jointe)

HÉBERGEMENT

Hôtel à 10 km du Gymnase

- Formule 1 : 08-91-70-52-70 à ARNAGE
- B&B : 02-43-39-31-31 -ARNAGE

Comité d'organisation
Chez Denis BODEREAU

39 rue des tilleuls
72230 Mulsanne

☎ 06 60 12 90 71

✉ denis.bad@free.fr

plaquette et fiche d'inscription
sur www.badidonk.com

REGLEMENT DU TOURNOI

1^{er} tournoi national par équipe de Mulsanne : 02 & 03 juin 2007

Art. 01 : Le tournoi est autorisé sous le numéro : **autorisé mais pas encore N°**.

Art. 02 : Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBA, et du règlement ci-après.

Art. 03 : Tout participant ne pourra s'inscrire que dans un seul tableau et une seule équipe. Il doit être en règle avec la FFBA et doit être en possession de sa licence compétition. Les équipes multi-clubs sont autorisées. **Les joueurs(ses) B peuvent s'inscrire dans le tableau A.**
Pour les dames dans tous les tableaux, on tient compte uniquement du classement de simple et de double mixte.

Art. 04 : Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré « FORFAIT » après la date de tirage au sort (voir règlement des forfaits). Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera et postera, dans les délais impartis, les pièces justificatives, à la commission régionale des tournois de la ligue des Pays de La Loire de badminton.

Art. 05 : Les rencontres se joueront selon le schéma et l'ordre suivant : 1 Double Mixte, 1 simple Homme, 1 Simple Dame et 1 Double Homme. L'équipe vainqueur sera celle qui aura remporté le plus de rencontre et en cas d'égalité, le 2^e simple Homme sera joué pour départager. Chaque joueur ne peut pas faire plus de 2 matchs par rencontre sauf le joueur faisant le 2^{ème} Simple Homme en cas d'égalité

Art. 06 : Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.

Art. 07 : Le juge arbitre désigné est Audrey BEAUGER.

Art. 08 : Les décisions du juge arbitre sont sans appel et il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point de ce règlement.

Art. 09 : Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux. Le nombre d'équipes étant limité, les inscriptions seront prises et retenues dans l'ordre d'arrivée.

Art. 10 : Tous les tableaux seront constitués de poules de 3 ou 4 avec un ou deux sortants.

Art. 11 : Les tableaux affichés sont donnés à titre d'information et pourront être modifiés avant le début des matches, par conséquent les horaires des matches sont donnés à titre uniquement indicatif.

Art. 12 : Les matches peuvent être appelés une heure avant l'horaire prévu (cf. Règlement Général des compétitions).

Art. 13 : Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant les feuilles d'engagement non complétées selon les directives mentionnées, seront supportées par le club en cause. Toute modification d'inscription doit être précisée par mail et confirmé par courrier.

Art. 14 : Seul le responsable du club, pour le jour du tournoi, pourra contester auprès du juge arbitre.

Art. 15 : Un volant homologué par la FFBA, désigné par le club organisateur, est le TRUMP T101 et constitue le volant officiel de la compétition. Il doit être en vente sur les lieux de la compétition. Il doit être utilisé par les compétiteurs en désaccord entre eux. Le prospectus de la compétition doit clairement indiquer la solution retenue. En outre, si les volants sont à la charge des joueurs, il doit préciser les modalités : partage égal entre les deux joueurs/paires ou remplacement par le perdant des volants non fournis par ses soins. Pour le tableau 4, même les joueurs NC jouent en volants plumes.

Art. 16 : Les joueurs classés dans diverses séries joueront obligatoirement dans les tableaux correspondants à leur classement si telle est leur inscription à la compétition. En cas de surclassement de série, si l'organisateur l'autorise, ils joueront tous les tableaux dans la même série.

Art. 17 : Tout participant devra se faire pointer dès son arrivée, chaque jour de la compétition.

Art. 18 : Le temps minimum de repos entre deux matches sera de 20 minutes.

Art. 19 : L'équipe dispose de cinq minutes entre l'appel et le début de leur rencontre. Toute équipe non présente sur le terrain 5 minutes après l'appel de la rencontre sera déclarée forfait.

Art. 20 : Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match. Aucun des joueurs ne sera autorisé à quitter le terrain.

Art. 21 : Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs devant disputer leur match, les membres du comité d'organisation, les juges arbitres (ou faisant office), les coaches (aux arrêts prévus), et le personnel médical autorisé par le juge arbitre.

Art. 22 : Après l'appel de son match et passé un délai de cinq minutes, tout joueur non présent sur le terrain se verra déclaré « forfait ».

Art. 23 : Les matches seront auto arbitrés jusqu'aux finales où éventuellement un arbitre (ou faisant office) et des juges de lignes seront proposés par le comité d'organisation au juge arbitre. Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi, qui désignera, si possible, un arbitre (ou faisant office).

Art. 24 : Tout volant touchant une structure du gymnase (liée au plafond) sera compté faute dans l'échange et let pour le premier service et tout volant touchant les câbles de soutien des panneaux de basket et câbles de micros sera à remettre en jeu.

Art. 25 : Tout joueur en arrêt de travail pour des raisons médicales ne pourra participer au tournoi pendant la durée de son arrêt.

Art. 26 : Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au juge arbitre avant son premier match du tournoi.

Art. 27 : L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète sont prohibés. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du règlement Médical de guide du Badminton).

Art. 28 : Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre.

Art. 29 : toute participation implique l'adoption du présent règlement.

Art. 30 : Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour les forfaits justifiés annoncés avant la date du tirage au sort qui aura lieu le 24 mai 2007.

Art. 31 : Les convocations seront uniquement envoyées par mail



Cette année, grâce à notre partenaire " LA BORNE 24h ",

Litué à 5 minutes du gymnase

Vous pouvez vous restaurer le samedi soir à partir de 19h30.

Dans un cadre moderne, ouvert uniquement pour les joueurs du tournoi

Le Chef Christophe vous proposera

Un menu à 17 € (produits frais et de fabrication maison)

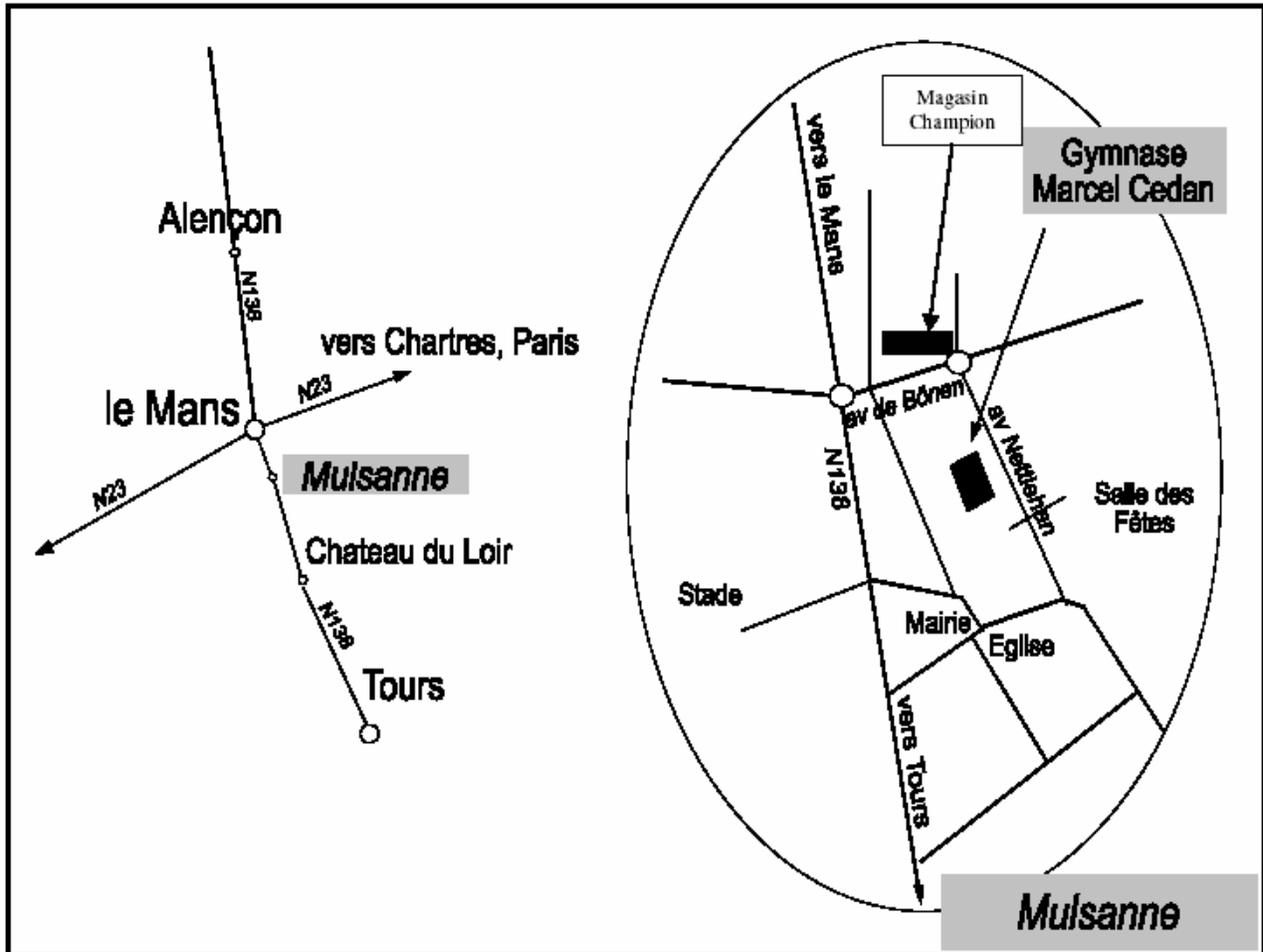
Sur réservation avec la feuille d'inscription

Buffet d'entrées à volonté

Choix entre 2 plats chauds

Buffet de desserts

PLAN D'ACCES À MULSANNE ET AU GYMNASSE



Mulsanne est une ville située à 10 Km au sud du MANS
très proche du célèbre circuit des 24 heures.

N° de téléphone si besoin le jour de la compétition : 06/60/12/90/71